

Infirmières : le creux de la vague

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les activités politiques et syndicales: à la limite du bénévolat.

Travail bénévole

Im-payé, im-payable

Sous ce titre, l'Alliance de sociétés féminines suisses et le Centre de liaison de Zurich ont publié les résultats d'une enquête sur la nature et l'ampleur du travail bénévole. Elle a été faite dans quatre communes typiques du canton, d'une cité dortoir à une commune rurale. Elle a englobé dans le travail volontaire la participation aux organisations professionnelles ou d'utilité publique – sportives, féminines, de jeunesse, etc. – la participation au système de milice suisse – armée, partis politiques, etc. – et enfin le travail effectué en dehors de toute organisation – aide à des gens âgés, transports en auto, etc.

L'enquête admet aussi comme volontaire un travail modestement rémunéré, ainsi des séances de présence pour des réunions de commissions, et bien entendu le remboursement des frais encourus par le volontaire.

Il n'y a guère de différence entre les communes urbaines et les communes rurales: 14 à 16% de la population s'engage sous une forme ou une autre, 34 à 43% des gens engagés allant jusqu'à consacrer 220 heures par an au bénévolat, soit l'équivalent de deux à cinq semaines de 44 heures de travail hebdomadaire.

En incluant dans son analyse le service militaire, les activités politiques, les pompiers, la protection civile, l'enquête

arrive au résultat, qui paraît paradoxal à beaucoup, que la part des hommes dans le travail im-payé et im-payable est plus forte que celle des femmes, la politique notamment demandant un engagement intensif.

La plus forte proportion des bénévoles ont entre 36 et 55 ans, la plus faible est représentée par les femmes qui n'ont ni travail professionnel ni enfants.

L'enquête a cherché à cerner les motivations au bénévolat. Elles diffèrent à l'évidence entre les hommes et les femmes, ce qui se manifeste par le fait que 65% du travail volontaire des hommes s'exerce dans la politique, 80% de celui des femmes au service des autres. Les hommes apprécient d'y trouver des occasions de travail en équipe, de responsabilités et de commandement; les femmes, des contacts humains, l'amitié, tout en regrettant que les tâches qu'elles acceptent ne leur valent ni reconnaissance ni prestige.

Ainsi, seules 1,10% des organisations qui font appel à des volontaires leur donnent toujours un certificat, 17,13% le font sur demande, 81,77% jamais (selon une enquête réalisée à l'Ecole d'études sociales de Bâle). D'autres formes de reconnaissance pourraient être des exonérations fiscales, l'ouverture d'un compte AVS, etc.

L'enquête de l'ASF me semble appeler deux critiques. Tout d'abord, elle met sous le même dénominateur deux choses aussi fondamentalement différentes que par exemple l'aide aux gens âgés et les activités syndicales ou politiques, qui appartiennent déjà aux allées du pouvoir. Ce faisant, elle cautionne en quelque sorte le partage traditionnel des rôles, étendu au domaine du volontariat. Secondement, elle donne le reflet d'un moment dans notre vie sociale, alors qu'il serait important de connaître l'évolution de certaines tendances à l'égard du bénévolat.

Alors qu'on invoque de plus en plus souvent la qualité de la vie, est-on plus ou moins souvent ou volontiers qu'autrefois prêt à assumer ces multiples tâches qui l'assuraient en partie au moins, ou s'en remet-on à l'Etat?

En demandant que tout travail soit payé, en arrivera-t-on à ce que le secteur privé, qui a tout de même ses avantages, ne puisse plus subvenir aux institutions qu'il a créées?

En voulant que tous les services répondent aux exigences d'un niveau professionnel, découragera-t-on les bonnes volontés?

En un mot, l'esprit de service serait-il en train de disparaître, ou le sentiment de solidarité, un mot pourtant qu'on invoque souvent?

Perle Bugnion-Secretan

Infirmières

Le creux de la vague

Un cri d'alarme vient d'être lancé par la section de Zurich de la Croix-Rouge suisse, responsable de la formation des infirmières. Les candidatures pour la formation d'infirmières généralistes ont reculé en 1989 de 17%, en 1990 de 27%, et même de 48% pour les infirmières en psychiatrie. La proportion des étrangères a passé entre 1987 et 1991 de 25 à 59%. Un sondage auprès de 689 garçons et filles des classes terminales a montré un désinté-



rêt général à l'égard des professions soignantes: ces jeunes veulent un métier qui les amuse (Spas macht) et où ils gagnent beaucoup d'argent. Celui d'infirmier/infirmière a la réputation d'être mal rétribué pour un travail «astreignant et sale». Il y a lieu, conclut la section de Zurich de la CRS, de repenser la propagande en fonction des goûts d'une génération «orientée vers la consommation et les loisirs». Mais aussi d'imaginer de nouvelles mesures, de reconsidérer l'âge du début de la formation et les critères de sélection, qui devraient porter plus sur la vocation que sur les capacités. Il faudrait aussi offrir des conditions de travail – flexibilité – et de salaire attractives pour les femmes qui se recyclent comme infirmières ou comme auxiliaires «laïques».

Autre cri d'alarme de la CRS: alors qu'en 1990 quelque 400 000 donneurs ont permis 624 251 prises de sang, le nombre des donneurs a reculé de 7500 environ, du fait qu'un grand nombre d'entre eux ont été atteints par la limite d'âge.